

**Arrêté du 17 juillet 2025  
réglementant temporairement l'usage de l'eau issu du milieu (prélèvement)  
et du réseau d'eau potable**

Le préfet du Tarn,

- Vu** le code de l'environnement ;
- Vu** le code civil ;
- Vu** le décret du Président de la République du 01 octobre 2024 portant nomination de Monsieur Laurent BUCHAILLAT, en qualité de préfet du Tarn ;
- Vu** le décret du Président de la République du 7 juin 2023 portant nomination de Monsieur Sébastien SIMOES, en qualité de secrétaire général de la préfecture du Tarn, sous-préfet d'Albi ;
- Vu** l'arrêté préfectoral du 21 octobre 2024 portant délégation de signature à Monsieur Sébastien SIMOES, en qualité de secrétaire général de la préfecture du Tarn, sous-préfet d'Albi ;
- Vu** l'arrêté du ministre de l'Intérieur du 04 mars 2022 publié, portant nomination de Monsieur Maxime CUENOT en qualité de directeur départemental des territoires du Tarn ;
- Vu** l'arrêté préfectoral du préfet du Tarn du 15 novembre 2024 portant délégation de signature à Monsieur Maxime CUENOT, directeur départemental des territoires ;
- Vu** l'arrêté du directeur départemental des territoires du Tarn du 10 avril 2025 donnant subdélégation de signature aux chefs de service et à certains agents de leur service ;
- Vu** l'arrêté du préfet de la région Occitanie en date du 10 mars 2022 portant approbation du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) du bassin Adour-Garonne et arrêtant le programme pluriannuel de mesures ;
- Vu** l'arrêté inter préfectoral du 15 avril 2014 portant approbation du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) du bassin de l'Agout ;
- Vu** l'arrêté cadre interdépartemental portant définition d'un plan d'action sécheresse pour le sous-bassin du Tarn du 30 juin 2023 ;
- Vu** l'arrêté cadre interdépartemental portant définition d'un plan d'action sécheresse pour le sous-bassin de l'Aveyron du 04 juillet 2023 ;
- Vu** l'arrêté cadre départemental portant définition d'un plan d'action sécheresse pour le sous-bassin du Girou du 27 septembre 2023 ;
- Vu** l'arrêté inter-préfectoral du 02 avril 2024 portant autorisation unique pluriannuelle de prélèvement d'eau pour l'irrigation agricole sur le sous-bassin du Tarn ;
- Vu** l'arrêté inter-préfectoral du 20 juin 2016 portant autorisation unique pluriannuelle de prélèvement d'eau pour l'irrigation agricole sur le sous-bassin du Sor ;
- Vu** l'arrêté inter-préfectoral du 12 février 2024 portant autorisation unique pluriannuelle de prélèvement d'eau pour l'irrigation agricole sur les sous-bassins de l'Aveyron et du Lemboulas ;
- Vu** l'arrêté préfectoral du 23 mai 2025 réglementant temporairement les prises d'eau sur le cours d'eau du Rance et ses affluents ;
- Vu** l'arrêté préfectoral du 23 mai 2025 réglementant temporairement les prises d'eau sur le cours d'eau de l'En Guibaud et ses affluents ;

**Vu** l'arrêté préfectoral du 23 mai 2025 réglementant temporairement les prises d'eau sur le cours d'eau du Bagas et ses affluents ;

**Vu** l'arrêté préfectoral du 23 mai 2025 réglementant temporairement les prises d'eau sur le cours d'eau de l'Assou et ses affluents ;

**Vu** l'arrêté préfectoral du 23 mai 2025 réglementant temporairement les prises d'eau sur le cours d'eau de l'Agros et ses affluents ;

**Vu** l'arrêté préfectoral du 10 juin 2025 délivrant l'homologation du plan annuel de répartition 2025/2026 à l'organisme unique du sous bassin du Sor, sur le sous-bassin du Sor ;

**Vu** l'arrêté préfectoral du 20 juin 2025 délivrant l'homologation du plan annuel de répartition 2025/2026 à l'organisme unique du sous bassin du Hers-Mort et Girou, sur le sous-bassin du Girou ;

**Vu** l'arrêté préfectoral de l'Aveyron n° 12-2025-06-23-00002 du 23 juin 2025 réglementant pour la campagne 2025 les tours d'eau pour l'irrigation agricole en période de sécheresse ;

**Considérant** la dégradation des conditions hydro-climatiques constatée sur une partie du département en référence à l'arrêté cadre interdépartemental sécheresse du 30 juin 2023 ;

**Considérant** que les conditions de déclenchement des mesures de restrictions définies à l'article 13.3 de l'arrêté cadre interdépartemental sécheresse du 30 juin 2023 portant définition d'un plan d'action sécheresse pour le sous-bassin Tarn sont réunies et en particulier que les seuils ont été atteints ou dépassés sur une ou plusieurs stations de référence ;

**Considérant** que les conditions de déclenchement des mesures de restrictions définies à l'article 17.3 de l'arrêté cadre interdépartemental portant définition des zones d'alerte et des mesures de limitation provisoire des usages de l'eau sur le sous-bassin de l'Aveyron du 04 juillet 2023 sont réunies et en particulier que les seuils ont été atteints ou dépassés sur une ou plusieurs stations de référence ;

**Considérant** que des mesures temporaires de restriction de certains usages de l'eau sont nécessaires pour la préservation de la santé, de l'alimentation en eau potable, de sécurité et de salubrité publique, des écosystèmes aquatiques et pour la protection de la ressource en eau ;

**Considérant** la nécessaire solidarité des usagers de l'eau ;

**Considérant** la nécessaire cohérence des mesures prises entre les départements constitutifs des sous-bassins versants du Tarn et de l'Aveyron ;

**Considérant** l'absence de tensions actuelles sur l'alimentation en eau potable ;

*Sur proposition du chef du bureau ressources en eau*

### Arrête

#### Article 1<sup>er</sup> - Mesures de limitation des prélèvements d'eau pour l'irrigation agricole

##### Article 1.1 - Décision

Il est fait application des dispositions de limitation des usages suivants par chaque zone d'alerte ci-après (cf annexe 1 et 2) :

Zone d'alerte	Libellé de la zone d'alerte	Niveau de restrictions	Depuis le	Restrictions antérieures
<b>Agout</b>				
76_81_0007	Agout non réalimenté et ses affluents	<b>Vigilance</b>	05/07/2025	
76_81_0008	Affluents de l'Agout moyen	<b>Vigilance</b>	05/07/2025	
76_81_0009	Agout moyen	<b>Vigilance</b>	05/07/2025	
76_81_0010	Agout réalimenté	<b>Vigilance</b>	05/07/2025	
76_81_0011	Affluents de l'Agout aval	<b>Vigilance</b>	05/07/2025	

Zone d'alerte	Libellé de la zone d'alerte	Niveau de restrictions	Depuis le	Restrictions antérieures
<b>Aveyron</b>				
76_81_0036	Aveyron aval	Vigilance	05/07/2025	
76_81_0037	Petits affluents de l'Aveyron aval	Crise	19/07/2025	Alerte renforcée
<b>Cérou</b>				
76_81_0033	Le Cérou réalimenté	Vigilance	05/07/2025	
76_81_0032	Le Cérou non-réalimenté et tous les affluents du Cérou	Crise	19/07/2025	Alerte
<b>Dadou</b>				
76_81_0014	Dadou réalimenté	Vigilance	05/07/2025	
76_81_0015	Dadou non réalimenté et ses affluents	Crise	19/07/2025	Vigilance
<b>Sor</b>				
76_81_0016	Sor non réalimenté et tous les affluents du Sor	Vigilance	05/07/2025	
76_81_0017	Sor réalimenté	Vigilance	05/07/2025	
<b>Tarn</b>				
76_81_0001	Tarn médian	Vigilance	05/07/2025	
76_81_0002	Affluents RD du Tarn médian	Vigilance	05/07/2025	
76_81_0003	Tarn moyen réalimenté	Vigilance	05/07/2025	
76_81_0004	Affluents du Tarn moyen	Alerte	12/07/2025	
76_81_0005	Tarn aval réalimenté	Vigilance	05/07/2025	
76_81_0006	Affluents du Tarn aval	Crise	05/07/2025	
<b>Tescou</b>				
76_81_0018	Tescou non réalimenté	Crise	05/07/2025	
<b>Thoré</b>				
76_81_0012	Thoré et Arn non réalimentés et leurs affluents	Vigilance	05/07/2025	
76_81_0013	Thoré réalimenté	Vigilance	05/07/2025	
<b>Vère</b>				
76_81_0031	La Vère réalimentée	Vigilance	05/07/2025	
76_81_0030	La Vère non-réalimentée et tous les affluents de la Vère	Alerte renforcée	12/07/2025	
<b>Viaur</b>				
76_81_0034	Le Viaur aval réalimenté	Vigilance	05/07/2025	
76_81_0038	Le Viaur amont réalimenté	Vigilance	05/07/2025	